La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

Payer et retirer à l'étranger, sans se faire piéger

En vacances ou en voyage, la carte fonctionne presque partout… mais les frais, eux, changent du tout au tout selon le pays et vos réflexes. Voici comment payer malin.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Dans la **zone euro**, payer coûte comme **en France** : aucun frais supplémentaire.

02

Hors zone euro, la banque ajoute une **commission de change** et des frais de retrait.

03

Réflexe d'or : payez **toujours dans la monnaie locale**, jamais « en euros ».

EN CLAIR

le piège du « paiement en euros » (DCC)

À l'étranger, le terminal (ou le distributeur) propose parfois de payer **en euros** plutôt qu'en monnaie locale. C'est la **« conversion dynamique »** (DCC) : un taux de change **défavorable** appliqué par le commerçant, en plus des frais de votre banque. **Refusez** et choisissez toujours la **monnaie du pays** : votre banque appliquera un meilleur taux.

LE PIÈGE À ÉVITER

Accepter le paiement « en euros » proposé par le terminal, et **multiplier les petits retraits** hors zone euro (chacun déclenche des frais fixes). Un gros retrait bien placé coûte moins cher que cinq petits.

À RETENIR

- **Zone euro** : aucun frais supplémentaire, c'est comme en France.
- Payez **toujours en monnaie locale** (refusez la conversion « en euros »).
- **Hors zone euro** : commission de change (~2-3 %) + frais de retrait.
- Une carte « voyage » et de gros retraits espacés **réduisent la facture**.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.